

COMPTES **2021**

**COMMISSAIRE
AUX COMPTES**

SLG - MARION BOLZE
10 RUE PERGOLÈSE
75116 PARIS

EXPERT COMPTABLE

JEAN-FRANCOIS HUBERT
47, AVENUE FELIX FAURE
75015 PARIS



Expertise comptable & Commissariat aux comptes

Arnaud BERNARD — Marion BOLZE — Adrien MOLEND — Damien VALLEE

FONDA
12 avenue du Général de Gaulle
94300 Vincennes
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 12 2021

Aux membres de l'association

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FONDA relatifs à l'exercice clos le 31 12 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association FONDA à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à PARIS, le 27 avril 2022
Le Commissaire aux comptes
SLG EXPERTISE représenté par
Marion BOLZE



Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Expertise comptable & Commissariat aux comptes

Arnaud BERNARD – Marion BOLZE – Adrien MOLEND – Damien VALLEE

FONDA

**Siège social : 12 avenue du Général de Gaulle
94300 Vincennes**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à PARIS, le 27 avril 2022
Le Commissaire aux comptes
SLG EXPERTISE, représenté par

Marion BOLZE

Rapport du trésorier

Exercice 2021

Objet social de la Fonda

Laboratoire d'idées du monde associatif, la Fonda accompagne le développement de la vie associative depuis 40 ans.

Elle s'est donné pour mission de valoriser la contribution essentielle du fait associatif à la transformation de la société, d'accompagner les responsables associatifs ainsi que leurs partenaires dans leurs réflexions stratégiques et d'outiller les coopérations entre acteurs de l'intérêt général.

Nature et périmètre des activités de la Fonda

Outre l'animation de sa communauté, les principales activités de la Fonda sont les suivantes :

- la conduite d'études et expérimentations et l'animation de projets pluri-acteurs
- l'animation de débats prospectifs, d'ateliers et de formations
- la transmission de la connaissance par la revue *La Tribune Fonda* et le centre de ressources
- de nombreuses interventions, formations et accompagnements

Moyens mis en œuvre

La Fonda mobilise avant tout des **richesses humaines** :

- **bénévoles** (en 2021, une centaine de personnes a travaillé gratuitement pour l'équivalent d'un temps plein environ – 1855 h)
- **salariées** (en 2021, 6 personnes ont travaillé à la Fonda pour environ 5.3 équivalents temps plein – 9700 h indemnisées)

Ainsi, la masse salariale et les impôts et taxes assimilés représentent en 2021 plus de 58 % des charges (contre 65% en 2020).

La Fonda mobilise également **des moyens matériels** : un local, du mobilier, l'équipement informatique et bureautique et les fournitures de bureau nécessaires à son fonctionnement.

La Fonda recourt à des **services extérieurs** : hébergement et maintenance du site, graphisme et impression des publications, contrôles des comptes et gestion des ressources humaines... Ponctuellement, la Fonda a recours à des prestataires externes pour l'épauler dans la conduite d'études ou de missions d'accompagnement.

Pour mener à bien ses activités et assurer sa pérennité, la Fonda mobilise différents **types de produits** :

- des recettes d'activités (ventes de jeux ou d'ouvrages, billetterie, prestations de service, droits d'auteur)
- des subventions publiques (Europe, Etat et collectivité locale)
- des contributions financières privées
- des cotisations sans contrepartie, des dons et du mécénat
- des contributions volontaires en nature (bénévolat, dons en nature, fourniture gratuite de services et mises à disposition de salles)

Gestion financière et nouveau plan comptable associatif

La gestion financière de l'association fait l'objet d'un suivi constant du Bureau et de l'équipe salariée, avec l'appui de l'expert-comptable, Jean-François Hubert et de sa consœur Valentine de Béjarry. Un contrôle des écritures et des situations trimestrielles ont été établis au fil de l'année. Les comptes ont ensuite été finalisés au 31 décembre 2021, puis audités par notre Commissaire aux comptes, Marion Bolze et son équipe.

Le nouveau plan comptable des associations, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2020, prévoit différentes dispositions qui n'ont pas d'incidence sur la présentation des comptes, soit parce qu'elles ne concernent pas la Fonda (ex : legs en devenir), soit parce qu'elles sont déjà en prises en compte (ex : classement des fonds dédiés et des subventions d'investissement au niveau du résultat, valorisation des contributions volontaires en nature).

Incidence de la crise sanitaire

La Fonda n'a pas eu recours au dispositif de chômage partiel, mais le télétravail a été privilégié, grâce à quelques investissements faits en 2020.

Avec la reprise des activités en présentiel, les frais de déplacement, de réception et de mission ont progressé par rapport à 2020, sans toutefois atteindre leur niveau de 2019.

En termes de trésorerie, la Fonda avait eu recours à un Prêt garanti par l'Etat, accordé par le Crédit coopératif pour un montant de 31 000 € en avril 2020. L'amortissement démarrera en 2022, la Fonda ayant opté pour la prorogation du délai.

Pas de mouvement dans l'équipe permanente

Alors que l'année 2020 avait connu de nombreux mouvements dans l'équipe, l'année 2021 est caractérisée par une stabilité de l'équipe salariée.

Autres événements marquants

Après deux déménagements en 2020, dont le dernier en octobre pour installer ses bureaux dans le 17^e arrondissement, la Fonda a une nouvelle fois dû déménager en 2021. En effet, le bailleur a mis en vente ses locaux et nous a signifié la rupture anticipée de notre bail au 30 juin 2021.

La Fonda alors établi son siège social au Mouvement associatif, 28 place Saint-Georges 75009 Paris. Elle a parallèlement installé ses bureaux au siège de l'UNHAJ, 12 avenue du général de Gaulle 94 300 Vincennes.

La Fonda dispose désormais de deux identifiants Siret : l'un rattaché au siège social, l'autre rattaché à l'établissement de gestion.

Ceci exposé, il me revient, en qualité de trésorier, de vous présenter les comptes clos au 31 décembre 2021.

Valorisation des contributions volontaires

Comme les années précédentes, les contributions volontaires dont la Fonda a bénéficié ont été évaluées. Cette valorisation comptable est essentielle pour donner une image fidèle de l'ensemble des ressources mobilisées sur le projet de la Fonda, fussent-elles non-matérielles. La valorisation des apports en nature est centrale dans le modèle économique de la Fonda.

Cette année, la valorisation des apports en nature est stable par rapport à 2020.

Le total des contributions volontaires en nature se porte à 114 308 € (contre 104 800 € en 2020).

Conformément au principe de gestion désintéressée, le temps passé par les responsables bénévoles dans leurs fonctions électives n'est pas valorisé. En revanche ont été valorisés :

- Les heures de travail fournies gratuitement à la Fonda par des bénévoles pour des missions internes à l'association (secrétariat de rédaction de *la Tribune Fonda*, comités éditoriaux, groupes de travail ...)
- Les heures de travail fournies gratuitement à la Fonda par des experts dans le cadre des travaux ou rencontres débats, ou la rédaction d'articles
- Le temps passé par les bénévoles dans les représentations extérieures non rémunérées
- Le temps passé par les bénévoles pour des interventions externes non rémunérées
- Le mécénat de compétences ou prestations en nature dont la Fonda a bénéficié
- Le coût estimé des salles mises à disposition gratuitement pour l'organisation des événements et réunions.

Pour l'année 2021, les apports en nature sont évalués comme suit :

- **Le bénévolat** représente **1 855 h (soit 1 peu plus d'un Equivalent Temps Plein)**, valorisé à **103 908 €**.
L'heure de travail bénévole est valorisée au coût horaire chargé du plus haut salaire de l'association, soit 56 €.
- **Les mises à disposition de salles** sont valorisées à hauteur de **4 200 €**
- **Les prestations en nature** sont valorisées à hauteur de **6 300 €**.

Un récapitulatif détaillé est disponible sur demande.

La Fonda n'aurait jamais pu mener à bien toutes ses activités sans l'apport précieux des bénévoles et donateurs : qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Information complémentaire : la vie statutaire de l'association en 2021, c'est 6 réunions du CA, 1 séminaire des administrateurs, 12 réunions du bureau et une assemblée générale ordinaire : soit 543 heures de bénévolat cumulées, sans compter le temps de préparation.

Le compte de résultat

La situation au 31/12/2021 fait apparaître un excédent d'exploitation de 30 241 € (contre 7 042 € en 2020).

Les charges

Le total des charges d'exploitation au 31 décembre 2021 est de 595 341 € (contre 543 909 € en 2020).

Cette augmentation s'explique principalement par :

- le fait que la Fonda a été contrainte de déménager encore une fois en 2021
- la mise en œuvre du programme ESS & création de valeur par des prestataires externes plutôt par l'équipe salariée
- une provision pour indemnité de fin de carrière importante, compte tenu du souhait de Florence Grelet de faire valoir ses droits au 1^{er} octobre 2022.

Les achats

Le total des achats est stable par rapport à 2020. Il se porte à 22 369 € (contre 22 135 € en 2020). Signalons ici la réimpression de 500 exemplaires du nouveau jeu Faire ensemble 2030 et son guide d'animation associé, les précédents ayant tous été vendus ou offerts.

Les services extérieurs

Le total des services extérieurs est en augmentation par rapport à 2020. Il se porte à 184 964 € (contre 123 431 € en 2020). Cette augmentation s'explique principalement par :

- Le recours à un prestataire de service pour la conduite du programme « ESS & création de valeur »
- Les frais occasionnés par le déménagement

NB : le recours à des prestations externes sera beaucoup moins fort en 2022, car le programme de recherche-action « Ess & création de valeur » est désormais clos.

La masse salariale

Le total de la masse salariale est en baisse par rapport à 2020. Il se porte à 338 907 € (contre 352 543 € en 2020 et 377 652 € en 2019). Cette diminution s'explique principalement par :

- La diminution de nombre de salariés et des charges afférentes
- L'absence de provision pour congés payés, soldés en fin d'année
- La baisse des charges sociales salariales

Impôts et taxes

Le total des impôts et taxes est en légère hausse par rapport à 2020. Il se porte à 8 689 € (contre 7 915 € en 2020).

Les dotations aux amortissements et provisions

Ce poste est augmentation. Il se porte à 32 505 € (contre 27 795 € en 2020). Cette augmentation est due à une dotation aux provisions pour Indemnités de fin de carrière (IFC) pour Florence Grelet et Myriam Roumane, le montant provisionné les années précédentes s'avérant finalement insuffisant.

Les dotations aux amortissements sont en baisse par rapport à 2020, les investissements sur le site Internet notamment ayant été moindres.

Les charges financières

Ce poste est en forte diminution par rapport à 2020, où la Fonda avait connu la perte du dépôt de garantie versé aux Halles civiques.

Les autres charges

Les autres charges sont globalement stables. Elles s'élèvent à 7 727 € (contre 6 458 € en 2020). Elles comprennent les cotisations versées à différentes organisations (Le Mouvement associatif, ALLISS, AVISE, le CNEA, le Fonjep, France Bénévolat et le Comité 21), ainsi que les licences informatiques (Sage/ciel compta, Adobe, SendInBlue, Wooclap), auxquelles s'ajoute le solde de la subvention du Ministère de la culture accordée en 2018 et non versé (1 985 €).

Les engagements à réaliser sur subvention (ou fonds dédiés)

Pas de fonds dédiés en 2021.

Les produits

Le total des produits au 31 décembre 2021 est de 625 582 € (contre 550 951 € en 2020).

Les produits sont donc en hausse de 74 631 € par rapport à 2020.

Le total des produits est constitué de :

- 625 137 € de produits d'exploitation
- 445 € de produits exceptionnels

La production vendue

Le total des recettes d'activité est en forte hausse par rapport à 2020. Il se porte à 75 469 € (contre 45 931 € en 2020).

Cette hausse est principalement due à l'augmentation significative des prestations vendues (64 440 € en 2021 contre 33 500 € en 2020).

Les ventes au n° comme les abonnements à la revue la *Tribune fonda* sont en baisse par rapport à 2020, mais les ventes du jeu Faire ensemble 2030 sont stables.

NB : la feuille de route adoptée par le groupe de travail « modèle économique de la Fonda » en 2019 continue à porter ses fruits, le plafond de 72 000 € de prestations vendues pour être dispensé des impôts commerciaux n'étant pas atteint.

Les subventions publiques

Le total des subventions publiques est en hausse par rapport à 2020. Il se porte à 208 630 € (contre 163 857 € en 2019). Cette hausse s'explique par

- le soutien de la CNAF, de l'ANCT et de la CCMSA au programme ESS & création de valeur (42 000 €)
- l'augmentation de 15 000 € de la subvention du PESISS (Ministère de l'économie)
- l'aide à l'emploi de jeunes octroyée fin 2020 pour l'embauche d'Anna Maheu et Hannah Olivetti.

Les financements privés

Le total des financements privés est en légère hausse par rapport à 2020. Il se porte à 142 500 € (contre 133 500 € en 2020). C'est principalement dû à une contribution de 14 500 € de l'association Ressources urbaines (ex-Centre de ressources politique de la ville Essonne) au programme Faire ensemble 2030 et à une contribution de 5 000 € de la CRESS Nouvelle Aquitaine à l'organisation du Forum national de l'ESS. Celles-ci qui compensent la baisse de la dotation de la Caisse des Dépôts, amorcée en 2019.

Les cotisations

Le total des cotisations est en baisse par rapport à 2020. Il se porte à 72 145 € (contre 82 054 € en 2020).

Les cotisations des membres individuels augmentent légèrement, mais celles des partenaires associés ont baissé, certains partenaires faisant eux-mêmes face à des difficultés financières les obligeant à se recentrer sur leur cœur d'activité (ex : Fondation Partage et vie, HelloAsso, Soliha, ...).

Les dons et le mécénat

Le total des dons et mécénat est en hausse par rapport à 2020. Il se porte à 128 201 € (contre 97 150 € en 2020). Cette forte hausse s'explique d'une part, par l'encaissement de 18 000 € de souscriptions au Guide méthodologique du Faire ensemble et d'autre part, par un don exceptionnel de 20 000 €.

Les reprises sur provisions

Une provision pour risque de non versement de la subvention du Ministère de la culture votée en 2018 avait été faite en 2020. La subvention ayant été partiellement versée en 2021, une **reprise de provision de 2 900 € a donc été comptabilisée en 2021.**

Les reports de ressources

Pas de report de ressources à signaler en 2021

Les produits financiers

Les produits financiers sont en légère hausse. Ils s'élèvent à 144 € (contre 80 € en 2020). Ils correspondent principalement aux intérêts perçus sur les livrets d'épargne (Livret A et Livret associatif détenus au Crédit coopératif). Grâce au Prêt garanti par l'état, nous avons connu moins de tension sur la trésorerie, ce qui nous a permis cette année de faire fructifier notre épargne.

Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels s'élèvent à 445 € et correspondent à la dernière reprise sur subvention pour investissement d'APPOS.

Le bilan

Son total net est stable par rapport à 2020. Au 31 décembre 2021, il s'établit à 243 971 € (contre 241 740 € en 2020).

L'actif

L'actif comprend tous les biens et droits que possède la Fonda. Il distingue :

- l'actif immobilisé (matériel, site internet, etc.)
- l'actif circulant (stocks, créances, solde bancaire créditeur, etc.).

La valeur nette de l'actif immobilisé s'élève à 21 746 € (contre 37 830 € en 2020).

La valeur nette de l'actif réalisable et circulant s'élève à 222 225 € (contre 203 910 € en 2020). Elle est principalement constituée de créances (produits à percevoir) et de la trésorerie disponible sur nos comptes en banque.

Le montant de l'actif réalisable est de 9 667 € (contre 4 273 € en 2020). Il correspond au stock d'ouvrages (*Tribune fonda*) et de jeux Faire ensemble 2030.

Le passif

Le passif est constitué des ressources et des dettes de la Fonda : les fonds propres (passif immobilisé) et les dettes (passif circulant).

Les fonds propres de la Fonda sont en hausse du fait du résultat excédentaire de l'exercice 2021. Ils se portent à 106 440 € (contre 76 643 € en 2020).

Pour mémoire, l'APPOS nous avait accordé en 2017 une nouvelle subvention d'investissement de 8 000 €. Elle a été reprise progressivement pour couvrir l'amortissement sur 3 ans du nouveau site Internet de la Fonda, ce qui explique la disparition de la ligne subvention d'investissement.

Le total des dettes de la Fonda est en baisse par rapport à 2020 et s'élève à 137 531 € (contre 165 097 € en 2020) A signaler, un emprunt dit PGE contracté en avril 2020 pour un montant de 31 000 €, dont le remboursement démarrera en juillet 2022.

Le montant des provisions pour risques et charges s'élève à 40 300 € et correspond aux provisions pour indemnités de fin de carrière de Florence Grelet et Myriam Roumane (deux salariées susceptibles de terminer leur carrière à la Fonda).

Pour conclure

Malgré les difficultés et les incertitudes qui ont jalonné l'année 2021, nous pouvons nous réjouir du résultat d'exploitation positif.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat d'exploitation au report à nouveau, ce qui permet de reconstituer les fonds propres de l'association, qui avaient diminué par le passé.

Conjugué au prêt garanti par l'Etat, ces derniers permettent de répondre à une bonne partie des tensions de trésorerie qui rendent la gestion quotidienne de l'association souvent complexe et anxiogène.

Ce bilan encourageant est le fruit d'un travail collectif, et je voudrais souligner la générosité de nos bénévoles, qui nous ont donné du temps, des conseils et de l'expertise.

Au terme de mon mandat de trésorier, je voudrais remercier plus globalement les bénévoles, les partenaires associés et les partenaires financiers de la Fonda, ainsi que toute l'équipe salariée, dont sa Déléguée générale, pour leur contribution constante à la bonne gestion de l'association.

Jeff Archambault, Trésorier

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF	BILAN AU 31/12/2021			BILAN AU 31/12/2020	PASSIF	BILAN AU 31/12/2021	BILAN AU 31/12/2020
	valeurs brutes	amort. & provisions	valeurs nettes				
Actif immobilisé					Fonds propres		
Immobilisations incorporelles	78 559,19 €	69 655,30 €	8 903,89 €	19 605,83 €	Fonds associatifs	130 000,00 €	130 000,00 €
Immobilisations corporelles	33 861,44 €	28 342,11 €	5 519,33 €	6 047,63 €	Report à nouveau	- 53 801,41 € -	60 843,45 €
Immobilisations financières	11 023,96 €	3 701,62 €	7 322,34 €	12 176,73 €	Résultat de l'exercice	30 240,89 €	7 042,04 €
					Subvention d'investissement	- €	444,61 €
TOTAL IMMOBILISATIONS	123 444,59 €	101 699,03 €	21 745,56 €	37 830,19 €	TOTAL DES FONDS PROPRES	106 439,48 €	76 643,20 €
Actif réalisable					Provisions pour Risques et Charges		
Stocks d'ouvrages	9 666,78 €		9 666,78 €	4 272,81 €	Provision pour risques et charges	40 300,00 €	25 600,00 €
					Fonds dédiés sur subventions	- €	- €
Actif circulant					Dettes		
Créances membres et partenaires	69 348,10 €	- €	69 348,10 €	121 048,75 €	Emprunts et dettes auprès etab. de crédit	31 000,00 €	31 000,00 €
Autres créances	9 529,98 €		9 529,98 €	11 542,11 €	Fournisseurs et comptes rattachés	15 996,54 €	27 238,35 €
Disponibilités comptes sur Livret	76 844,87 €		76 844,87 €	13 428,42 €	Dettes fiscales et sociales	49 135,93 €	37 239,72 €
Disponibilités (autre que caisse)	49 920,46 €		49 920,46 €	51 705,16 €	Autres Dettes	1 098,92 €	1 018,92 €
Caisse	171,99 €		171,99 €	106,52 €			
Charges constatées d'avance	6 743,13 €		6 743,13 €	1 806,23 €	Produits constatés d'avance	- €	43 000,00 €
TOTAL ACTIF REALISABLE ET CIRCULANT	222 225,31 €	- €	222 225,31 €	203 910,00 €	TOTAL DES DETTES	137 531,39 €	165 096,99 €
TOTAL GENERAL ACTIF	345 669,90 €	101 699,03 €	243 970,87 €	241 740,19 €	TOTAL GENERAL PASSIF	243 970,87 €	241 740,19 €

COMPTE DE RESULTAT DU 01 JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021

CHARGES	31/12/2021	31/12/2020	PRODUITS	31/12/2021	31/12/2020
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats	9 235,03 €	14 071,48 €			
Autres Achats	13 134,02 €	8 063,62 €	Production vendue	75 468,68 €	45 931,01 €
Services extérieurs	139 534,21 €	75 397,82 €	Subventions publiques	203 630,53 €	163 857,00 €
Autres services extérieurs	45 429,66 €	48 032,91 €	Subvention privées	142 500,00 €	133 500,00 €
Impôts et taxes	8 689,35 €	7 915,44 €	Cotisations	72 145,00 €	82 054,00 €
Rémunération du personnel	238 982,24 €	251 933,87 €	Dons Mécénat Souscriptions	128 201,19 €	97 072,41 €
Charges sociales	99 925,15 €	100 609,16 €	Reprise provisions sur charges	2 900,00 €	9 300,00 €
Dotation aux amortissements	14 905,24 €	24 895,26 €	Autres produits gestion courante	147,74 €	78,06 €
Dotation aux provisions	17 600,00 €	2 900,00 €	Transferts de Charges	- €	110,00 €
Autres charges	5 742,27 €	4 457,99 €	Report de ressources	- €	14 000,00 €
Engagements à réaliser sur subvention	- €	- €	Produits financiers	144,11 €	80,11 €
Charges financières	178,80 €	3 631,00 €			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	593 355,97 €	541 908,55 €	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	625 137,25 €	545 982,59 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 985,00 €	2 000,00 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS	444,61 €	4 968,00 €
TOTAL DES CHARGES	595 340,97 €	543 908,55 €	TOTAL DES PRODUITS	625 581,86 €	550 950,59 €
EXCEDENT D'EXPLOITATION	30 240,89 €	7 042,04 €	INSUFFISANCE D'EXPLOITATION		
TOTAL GENERAL	625 581,86 €	550 950,59 €	TOTAL GENERAL	625 581,86 €	550 950,59 €
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Secours en nature	- €	- €	Bénévolat	103 908,00 €	103 012,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et services	10 500,00 €	1 788,00 €	Prestation en nature	10 500,00 €	1 788,00 €
Personnel bénévole	103 908,00 €	103 012,00 €	Dons en Nature	- €	- €
TOTAL	114 408,00 €	104 800,00 €	TOTAL	114 408,00 €	104 800,00 €

Annexe

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le trente et un décembre deux mille vingt et un, dont le total est de 243 970.87 €uros, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de compte, dont le total des produits est de 625 581.86 €uros et dégageant un excédent de + 30 240.89 €uros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association le 14 avril 2022.

Exposé des principes et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ont été respectées.

Le règlement comptable n°2018-06 est appliqué depuis le 1^{er} janvier 2021.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de présentation n'a été effectué par rapport à l'exercice précédent.

Changement comptable lié à un changement de réglementation comptable

Comme exposé au paragraphe ci-dessus, l'association applique le règlement comptable n°2018-06. Ce règlement comptable n'a aucun impact sur les comptes 2021, car les préconisations étaient déjà prises en compte par l'association.

1.1 Incidence de la crise sanitaire

La Fonda n'a pas eu recours au dispositif de chômage partiel, mais le télétravail a été privilégié, grâce à quelques investissements faits en 2020.

Avec la reprise des activités en présentiel, les frais de déplacement, de réception et de mission ont progressé par rapport à 2020, sans toutefois atteindre leur niveau de 2019.

En termes de trésorerie, la Fonda avait eu recours à un Prêt garanti par l'Etat, accordé par le Crédit coopératif pour un montant de 31 000 € en avril 2020. L'amortissement démarrera en 2022, la Fonda ayant opté pour la prorogation du délai.

1.2 Evénements significatifs de la période

Après deux déménagements en 2020, dont le dernier en octobre pour installer ses bureaux dans le 17^e arrondissement, la Fonda a une nouvelle fois dû déménager en juin 2021. En effet, le bailleur a mis en vente ses locaux et a signifié la rupture anticipée du bail.

La Fonda alors établi son siège social au Mouvement associatif, 28 place Saint-Georges 75009 Paris. Elle a parallèlement installé ses bureaux au siège de l'UNHAJ, 12 avenue du général de Gaulle 94 300 Vincennes.

1.3 Objet social

La Fonda accompagne le développement de la vie associative depuis 40 ans. Elle s'est donné pour mission de valoriser la contribution essentielle du fait associatif à la transformation de la société, d'accompagner les responsables associatifs ainsi que leurs partenaires dans leurs réflexions stratégiques et d'outiller les coopérations entre acteurs de l'intérêt général.

1.4 Nature et périmètre des activités de la Fonda

Outre l'animation de sa communauté, les principales activités de la Fonda sont les suivantes :

- la conduite d'études et expérimentations et l'animation de projets pluri-acteurs
- l'animation de débats prospectifs, d'ateliers et de formations
- la transmission de la connaissance par la revue *La Tribune Fonda* et le centre de ressources
- de nombreuses interventions et accompagnements

2. Actif immobilisé

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général s'appliquant aux associations.

2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

En application des règlements comptables, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,

- Evaluées de façon fiable.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunts, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

2.2 Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon la méthode linéaire :

- Selon la durée d'utilisation réelle de chaque type d'immobilisations, et à compter de leur mise en service
- Ou selon les durées d'usage en application de la mesure de simplification applicable aux PME.

Les durées appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

- | | |
|--|------------|
| - Logiciels, Site internet, Logo | 2 à 5 ans |
| - Matériels de bureau et informatiques | 3 à 5 ans |
| - Mobilier de bureau | 5 à 10 ans |

Lorsque des indices de pertes de valeur apparaissent, une provision pour dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

2.3 Les créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale et les créances font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsqu'un risque de non recouvrement apparaît.

2.4 Les valeurs mobilières de placement

Aucune valeur de placement n'a été souscrite au cours de l'exercice.

La trésorerie disponible est placée périodiquement sur des comptes sur livret.

3. Passif

3.1 Les fonds propres

Libellés	Montant Début exercice	Affectation du résultat	Autres Mouvements	Montant Fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise :	130 000.00			130 000.00
Réserves :				
Report à nouveau définitivement acquis	-60 843.45	+ 7 042.04		-53 801.41
Résultat net de l'exercice définitivement acquis (N-1)	+ 7 042.04	- 7 042.04		0,00
Résultat net de l'exercice N			+ 30 240.89	+ 30 240.89
Subventions d'investissement	+ 444.61		- 444.61	0,00
TOTAL	+ 76 643,20	0	+ 29 796.28	+106 439.48

3.2 Provisions pour risque et charges

La provision pour I.F.C. a été réajustée, au 31 décembre 2021, d'une dotation de 17 600.00 € portant celle-ci à 40 300.00 €.

3.3 Fonds dédiés

Il n'y a pas de fonds dédiés au 31/12/2021. Les travaux sur les précédentes conventions conclues pour trois ans sont terminés à cette date.

3.4 Détail des subventions

Détail des subventions	Bilan au 31/12/2021	Bilan au 31/12/2020
Produits d'exploitation		
Subventions publiques		
FSE	- 1,25 €	17 712,00 €
CNAF	22 000,00 €	- €
Fonjep DJEPVA	7 107,00 €	7 107,00 €
FONJEP RECHERCHE	14 214,00 €	14 271,00 €
DJEPVA - CPO	50 000,00 €	50 000,00 €
DJEPVA FDVA Formation	- €	2 100,00 €
PESISS	50 000,00 €	35 000,00 €
INJEP	15 000,00 €	15 000,00 €
CGDD	8 000,00 €	8 000,00 €
AIDE EMBAUCHE JEUNES	5 310,78 €	2 667,00 €
Mairie de Paris	12 000,00 €	12 000,00 €
ANCT Ministère de l'intérieur	10 000,00 €	- €
CCMSA	10 000,00 €	- €
Total	203 630,53 €	163 857,00 €
Subventions privées		
CDC	40 000,00 €	50 000,00 €
CRPVE subv°	14 500,00 €	3 500,00 €
Fondation de France	43 000,00 €	40 000,00 €
Partenariat MACIF ADES	40 000,00 €	40 000,00 €
Cress NA	5 000,00 €	- €
Total	142 500,00 €	133 500,00 €
Mécénat		
Fondation SNCF - Mécénat	40 000,00 €	40 000,00 €
Fondation CREDIT COOPERATIF - Mécénat	35 000,00 €	35 000,00 €
Fondation Schneider Electric - Mécénat	10 000,00 €	10 000,00 €
Mécénat Fond° KPMG	- €	10 000,00 €
Souscription Guide Méthodologique	18 000,00 €	- €
Dons divers	23 497,89 €	1 497,91 €
Total	126 497,89 €	96 497,91 €

4. Autres informations

4.1 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 5 184.00 € HT.

4.2 Effectif

L'effectif moyen de l'association est de 5.3 personnes équivalent temps plein pour l'année 2021 contre 5.6 personnes équivalent temps plein pour l'année 2020.

4.3 Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Les dirigeants mandataires sociaux ne sont pas salariés.

4.4 Valorisation des contributions volontaires

Comme les années précédentes, les contributions volontaires dont la Fonda a bénéficié ont été évaluées. Cette valorisation comptable est essentielle pour donner une image fidèle de l'ensemble des ressources mobilisées sur le projet de la Fonda, fussent-elles non-monétaires. La valorisation des apports en nature est centrale dans le modèle économique de la Fonda. Cette année, la valorisation des apports en nature est stable par rapport à 2020.

Le total des contributions volontaires en nature se porte à 114 308 € (contre 104 800 € en 2020).

Conformément au principe de gestion désintéressée, le temps passé par les responsables bénévoles dans leurs fonctions électives n'est pas valorisé. En revanche ont été valorisés :

- Les heures de travail fournies gratuitement à la Fonda par des bénévoles pour des missions internes à l'association (secrétariat de rédaction de *la Tribune Fonda*, comités éditoriaux, groupes de travail ...)
- Les heures de travail fournies gratuitement à la Fonda par des experts dans le cadre des travaux ou rencontres débats, ou la rédaction d'articles
- Le temps passé par les bénévoles dans les représentations extérieures non rémunérées
- Le temps passé par les bénévoles pour des interventions externes non rémunérées
- Le mécénat de compétences ou prestations en nature dont la Fonda a bénéficié
- Le coût estimé des salles mises à disposition gratuitement pour l'organisation des événements et réunions.

Pour l'année 2021, les apports en nature sont évalués comme suit :

- **Le bénévolat** représente **1 855,5 h (soit 1 peu plus d'un Equivalent Temps Plein)**, valorisé à **103 908 €**. L'heure de travail bénévole est valorisée au coût horaire chargé du plus haut salaire de l'association, soit 56 €.
- **Les mises à disposition de salles** sont valorisées à hauteur de **4 200 €**
- **Les prestations en nature** sont valorisées à hauteur de **6 300 €**.

Immobilisations

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations, acquisitions, créations	Diminutions, cessions, rebuts	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de Prospection	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Logiciels informatiques	2 031,73 €	0,00 €	0,00 €	2 031,73 €
Site internet	69 103,50 €	2 565,00 €	0,00 €	71 668,50 €
Logo	4 858,96 €	0,00 €	0,00 €	4 858,96 €
Immobilisations incorporelles en cours	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total I	75 994,19 €	2 565,00 €	0,00 €	78 559,19 €
Immobilisations corporelles				
Installations et agencements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Matériel de bureau & Informatiques	18 724,59 €	1 110,00 €	0,00 €	19 834,59 €
Mobilier de bureau	14 026,85 €	0,00 €	0,00 €	14 026,85 €
Total II	32 751,44 €	1 110,00 €	0,00 €	33 861,44 €
Immobilisations financières				
Titres de participation	1 418,64 €	0,00 €	0,00 €	1 418,64 €
Dépôt de garantie loyer	8 645,20 €	0,00 €	4 816,20 €	3 829,00 €
Autres immobilisations financières	5 814,51 €	0,00 €	38,19 €	5 776,32 €
Total III	15 878,35 €	0,00 €	4 854,39 €	11 023,96 €
Total Général	124 623,98 €	3 675,00 €	4 854,39 €	123 444,59 €



Variation des amortissements

	Montant de l'amortissement en début de l'exercice	Augmentation, dotation de l'exercice	Diminution : amortissements afférents aux sorties	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de Prospection	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Logiciels informatiques	2 031,73 €	0,00 €	0,00 €	2 031,73 €
Site Internet	49 497,67 €	13 266,94 €	0,00 €	62 764,61 €
Logo	4 858,96 €	0,00 €	0,00 €	4 858,96 €
Total I	56 388,36 €	13 266,94 €	0,00 €	69 655,30 €
Immobilisations corporelles				
Installations et agencements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Matériel de bureau & Informatiques	12 676,96 €	1 638,30 €	0,00 €	14 315,26 €
Mobilier de bureau	14 026,85 €	0,00 €	0,00 €	14 026,85 €
Total II	26 703,81 €	1 638,30 €	0,00 €	28 342,11 €
Total Général	83 092,17 €	14 905,24 €	0,00 €	97 997,41 €



Variation des provisions

	Montant au début de l'exercice	Augmentation, dotation de l'exercice	Diminution, reprise sur l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	2 900,00 €	- €	2 900,00 €	- €
Provisions pour charges d'exploitation	22 700,00 €	17 600,00 €	- €	40 300,00 €
Total I	25 600,00 €	- €	2 900,00 €	40 300,00 €
		17 600,00 €		
Provisions pour dépréciation				
Provisions sur titres de participation	70,62 €	- €	- €	70,62 €
Provisions pour dépréciation clients	- €	- €	- €	- €
Provisions pour dépréciation dépôts & caut	3 631,00 €	- €	- €	3 631,00 €
Total II	3 701,62 €	- €	- €	3 701,62 €
Total Général	29 301,62 €	- €	2 900,00 €	44 001,62 €



Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif Circulant			
Fournisseurs (avances et acomptes versés)	3 301,80 €	3 301,80 €	
Créances membres et Partenaires et comptes rattachés	69 348,10 €	69 348,10 €	
Personnel et comptes rattachés	- €	- €	
Organismes sociaux et comptes rattachés	2 150,16 €	2 150,16 €	
Etat et autres collectivités publiques	4 078,02 €	4 078,02 €	
Débiteurs divers	- €	- €	
Charges constatées d'avance	6 743,13 €	6 743,13 €	- €
Total I	85 621,21 €	85 621,21 €	- €
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	- €		
Montant des rembours. Obtenus en cours d'exercice	- €		
Prêts et avances consentis aux associés	- €		

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et cinq ans au plus	A plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	31 000,00 €	3 757,71 €	27 242,29 €	
Emprunts et dettes financières diverses	- €	- €		
Fournisseurs et comptes rattachés	15 996,54 €	15 996,54 €		
Personnel et comptes rattachés	19 200,00 €	19 200,00 €		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 427,04 €	25 427,04 €		
Etat et autres collectivités publiques	4 508,89 €	4 508,89 €		
Dettes sur immobilisations	- €	- €		
Autres dettes	1 098,92 €	1 098,92 €		
Produits constatés d'avance	- €	- €	- €	- €
Total I	97 231,39 €	69 989,10 €	27 242,29 €	- €
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	- €			
Prêts et avances consentis aux associés	- €			



Fonds dédiés

Nature	Montants initiaux	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisations en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur les ressources affectés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Fonds reçus en 2018 reportés sur 2019 et 2020					
▣ Autres activités ou Etudes					
FCSF	- €	- €	- €		- €
CAF76	- €	- €	- €		- €
Total	- €	- €	- €	- €	- €

DETAIL DES PRODUITS

Produits	Bilan au 31/12/2021	Bilan au 31/12/2020
Produits d'exploitation		
Production vendue		
Abonnements tribune	6 223,92 €	7 026,58 €
Ventes publication(s)	483,07 €	858,74 €
Fonda 30 ans	- €	- €
Jeux de cartes	4 155,10 €	4 141,50 €
Livre " Le Léviathan "	16,59 €	29,19 €
Livre " Oser l'intérêt général "	- €	- €
Travaux / Colloques (Pt Déj, Séminaires...)	- €	- €
Interventions	64 440,00 €	33 500,00 €
Produits des activités annexes	- €	- €
Droits d'Auteur	150,00 €	375,00 €
Total	75 468,68 €	45 931,01 €
Subventions publiques		
FSE	- 1,25 €	17 712,00 €
CNAF	22 000,00 €	- €
CR IDF Emploi Tremplin	- €	- €
Fonjep DJEPVA	7 107,00 €	7 107,00 €
FONJEP RECHERCHE	14 214,00 €	14 271,00 €
DJEPVA - CPO	50 000,00 €	50 000,00 €
DJEPVA FDVA Formation	- €	2 100,00 €
PESSII	50 000,00 €	35 000,00 €
INJEP	15 000,00 €	15 000,00 €
CGDD	8 000,00 €	8 000,00 €
DRIEE	- €	- €
AIDE EMBAUCHE JEUNES	5 310,78 €	2 667,00 €
Mairie de Paris	12 000,00 €	12 000,00 €
C.A.F. 76	- €	- €
F.S.D.P. Ministère de la Cuture	- €	- €
ANCT Ministère de l'intérieur	10 000,00 €	- €
CCMSA	10 000,00 €	- €
Total	203 630,53 €	163 857,00 €
Subventions privées		
CDC	40 000,00 €	50 000,00 €
CRPVE subv°	14 500,00 €	3 500,00 €
Chorum	- €	- €
Fondation de France	43 000,00 €	40 000,00 €
Partenariat MACIF ADES	40 000,00 €	40 000,00 €
Cress NA	5 000,00 €	- €
Total	142 500,00 €	133 500,00 €
Cotisations		
Cotisations Membres	11 445,00 €	10 684,00 €
Contributions Partenaires Associés	60 700,00 €	71 370,00 €
Total	72 145,00 €	82 054,00 €
Autres produits		
Fondation SNCF - Mécénat	40 000,00 €	40 000,00 €
Fondation CREDIT COOPERATIF - Mécénat	35 000,00 €	35 000,00 €
Fondation Schneider Electric - Mécénat	10 000,00 €	10 000,00 €
La France s'engage - Mécénat	- €	- €
Mécénat Fond° KPMG	- €	10 000,00 €
Remboursement frais	1 703,30 €	574,50 €
Souscription Guide Méthodologique	18 000,00 €	- €
Dons divers	23 497,89 €	1 497,91 €
Produits divers de gestion courante	147,74 €	78,06 €
Total	128 348,93 €	97 150,47 €
Reprises sur provision		
Reprises sur prov.pour risques et charges	2 900,00 €	9 300,00 €
Total	2 900,00 €	9 300,00 €
Reports de ressources sur subventions		
CAF 76	- €	10 000,00 €
FCSF	- €	4 000,00 €
Total	- €	14 000,00 €
Transferts de charges		
Transfert charges d'exploitation	- €	110,00 €
Total	- €	110,00 €
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	624 993,14 €	545 902,48 €
Produits financiers		
Produits de participations	- €	- €
Autres produits financiers	144,11 €	80,11 €
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	144,11 €	80,11 €
Produits exceptionnels		
Reprise provision pour investissement	444,61 €	2 968,00 €
Reprise provision creances douteuses	- €	- €
Produits des cessions d'éléments d'actifs	- €	2 000,00 €
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	444,61 €	4 968,00 €
TOTAL des produits	625 581,86 €	550 950,59 €

Détails des charges

Charges	Bilan au 31/12/2021	Bilan au 31/12/2020
Achats		
Impressions jeux de cartes et Tribune	13 429,00 €	10 866,00 €
Honoraires graphiste	1 200,00 €	2 890,00 €
Impressions divers	- €	1 944,00 €
Variation de stock	5 393,97 €	1 628,52 €
Total	9 235,03 €	14 071,48 €
Autres achats		
Accompagnement programme de travail	11 760,00 €	5 040,00 €
Fournitures d'entretien	- €	- €
Fournitures de bureau et informatiques	1 374,02 €	3 023,62 €
Total	13 134,02 €	8 063,62 €
Services extérieurs		
Site internet	2 650,64 €	6 523,17 €
Location bureaux + charges locatives	31 500,32 €	25 080,62 €
Locations salle de réunion	- €	- €
Location matériel	4 442,71 €	4 320,89 €
Maintenance du Matériel	5 917,20 €	6 762,44 €
Assurances	1 310,92 €	1 509,40 €
Etudes et recherches	90 040,00 €	30 000,00 €
Documentation	316,61 €	324,62 €
Frais de colloques et séminaires	3 355,81 €	876,68 €
Total	139 534,21 €	75 397,82 €
Autres services extérieurs		
Frais de déménagement	3 208,80 €	5 296,42 €
Honoraires	21 619,20 €	24 952,80 €
Frais actes et contentieux	- €	- €
Publicité Relations Publiques	3 000,00 €	1 405,02 €
Catalogues et imprimés	- €	- €
Publication	- €	- €
Déplacements, missions et réceptions	10 555,83 €	8 259,30 €
Frais postaux et de télécommunications et coursiers	5 359,52 €	5 616,45 €
Frais bancaires	1 686,31 €	1 802,92 €
Frais de recrutement de personnel	- €	- €
Divers	- €	700,00 €
Total	45 429,66 €	48 032,91 €
Impôts taxes et versements assimilés		
Taxe sur les salaires	3 689,80 €	2 144,00 €
Formation	4 999,55 €	5 771,44 €
Total	8 689,35 €	7 915,44 €
Salaires et traitements		
Salaires	227 252,94 €	243 380,89 €
Congés payés	720,00 €	4 913,71 €
Primes et Gratifications	7 700,00 €	1 530,66 €
Indemnités de stage	- €	2 975,30 €
Carte orange	4 749,30 €	4 187,90 €
Indemnités rupture conventionnelle	- €	4 772,83 €
Total	238 982,24 €	251 933,87 €
Charges sociales		
Urssaf et Pole Emploi	65 947,14 €	66 690,27 €
Retraite	18 768,67 €	17 930,46 €
Prévoyance	6 441,31 €	7 305,01 €
Autres organismes sociaux	445,00 €	442,75 €
Chèque déjeuner & prestations	7 107,23 €	8 011,57 €
Médecine du travail et Pharmacie	748,80 €	1 101,60 €
Provisions charges sur Congés payés	- €	- €
Provisions charges sur Prime et Gratifications	1 350,00 €	- €
Autres charges de personnel	7,00 €	13,00 €
Total	99 925,15 €	100 609,16 €
Dotations aux amortissements & provisions		
Dotations aux Amort. Immob. incorporelles	13 266,94 €	22 578,50 €
Dotations aux Amort. Immob. corporelles	1 638,30 €	2 316,76 €
Dotations aux prov. pour dep. immos financières	- €	3 631,00 €
Dotations aux prov. pour risques	17 600,00 €	2 900,00 €
Dotations aux prov. pour charges d'exploitation	- €	- €
Total	32 505,24 €	31 426,26 €
Autres Charges		
Redevances	401,70 €	160,65 €
Pertes sur créances irrécouvrables	- €	- €
Charges diverses de Gestion courante	13,97 €	1,82 €
Intérêts bancaires	- €	- €
Cotisations liées à la vie statutaire	5 326,60 €	4 295,52 €
Total	5 742,27 €	4 457,99 €
Charges financières		
Intérêts des emprunts et dettes	178,80 €	- €
Total	178,80 €	- €
Charges exceptionnelles		
Pénalités amendes fiscales et pénales	- €	- €
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	- €	- €
Créance deven. irrécouv. sur benef.	1 985,00 €	2 000,00 €
Total	1 985,00 €	2 000,00 €
Engagements à réaliser sur subventions		
Autres activités ou Etudes	- €	- €
FCSF	- €	- €
CAF76	- €	- €
Total	- €	- €
TOTAL DES CHARGES	595 340,97 €	543 908,55 €